



TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2017 les tarifs différenciés pour la restauration scolaire ont été mis en place à Plouguerneau afin de rendre plus équitable l'accès financier à ce service. Ces tarifs sont basés sur les ressources des familles des enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune.

Restauration scolaire écoles publiques	Famille plougernéenne	Famille non plougernéenne
	Tarif repas valable au 01/09/19	Tarif repas valable au 01/09/19
$0 \leq QF \leq 449$	0,90 €	1,00 €
$450 \leq QF \leq 630$	1,80 €	1,98 €
$631 \leq QF \leq 840$	2,40 €	2,64 €
$841 \leq QF \leq 1050$	2,90 €	3,19 €
$1051 \leq QF \leq 1260$	3,50 €	3,85 €
$1261 \leq QF$	4,00 €	4,40 €
QF non connu	4,00 €	4,40 €
Famille d'accueil	2,98 €	3,28 €